

Votre province. Votre plan. Vos priorités.

Redressement responsable

BUDGET 2017 DU MANITOBA

DISCOURS

Manitoba 

DISCOURS DU BUDGET 2017 DU MANITOBA

M. Cameron Friesen
Ministre des Finances
Le 11 avril 2017

Les documents offerts en français sur le site Internet

www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

Discours du Budget 2017 du Manitoba

- Budget 2017
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018
- Bulletin de nouvelles fiscales
- Rapports financiers

Disponible en d'autres formats, sur demande.

This document is available on the Internet at:

www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- The 2017 Manitoba Budget Address
- Budget 2017
- Budget Papers
 - A Economic Review and Outlook
 - B Supplementary Financial Information
 - C Tax Measures
 - D Fiscal Arrangements
 - E Reducing Poverty and Promoting Community Involvement
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2018
- Tax News
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics
- Facts for Investors

Available in alternate formats upon request.

DISCOURS DU BUDGET 2017 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

DISCOURS DU BUDGET 2017 : REDRESSEMENT RESPONSABLE	1
À L'ÉCOUTE DES MANITOBAINS	1
REDRESSEMENT RESPONSABLE	1
CONTRER LES VÉRITABLES RISQUES QUI MENACENT LES MANITOBAINS	2
REDRESSER NOTRE SITUATION FINANCIÈRE	3
RÉTABLIR LA QUALITÉ DES SERVICES	3
RECONSTRUIRE NOTRE ÉCONOMIE	4
REDRESSEMENT FISCAL	5
LE CHEMIN ARDU À PARCOURIR	5
INVESTIR DANS LES PRIORITÉS	6
ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS ET L'INNOVATION	8
NOUS POURSUIVONS NOTRE CHEMIN	11

DISCOURS DU BUDGET 2017 : REDRESSEMENT RESPONSABLE



Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter le Budget de 2017 à cette Assemblée législative.

Il y a moins d'un an, notre nouveau gouvernement a déposé son premier budget pour le Manitoba, avec comme objectif de commencer le changement de cap et de nous éloigner des politiques suivies par le gouvernement précédent pendant plus d'une décennie, politiques qui ont fait croître la dette, augmenter les impôts et les taxes et diminuer les services.

Notre premier budget contenait des mesures décisives visant à mettre fin aux habitudes irresponsables et bien établies de dépenses excessives dans l'ensemble du gouvernement. Nous avons entrepris de corriger la pratique inacceptable qui consiste à payer plus tout en obtenant moins pour notre argent. Et nous avons commencé à réduire les risques financiers fondamentaux qui menaçaient la sécurité et la qualité des services offerts aux résidents du Manitoba.

Notre deuxième budget poursuit le travail essentiel entrepris l'année dernière. Il permettra aux Manitobains de bien comprendre la voie que nous devons suivre pour atteindre notre destination finale, pour que notre magnifique province puisse donner le meilleur d'elle-même, ainsi que pour assurer le redressement financier, l'amélioration des services, la prospérité économique et la qualité de vie que les résidents du Manitoba désirent et auxquels ils s'attendent. Nous voulons également donner à nos enfants des raisons convaincantes de rester, et offrir l'espoir et les possibilités qui inciteront d'autres personnes à venir ici, à y investir et à faire du Manitoba leur province.

À L'ÉCOUTE DES MANITOBAINS

Le Budget de 2017 est conçu pour et par la population manitobaine.

Notre gouvernement a fait ce que tout bon gouvernement fait : nous avons évalué où nous en étions, puis nous avons demandé aux vrais experts – les travailleurs de première ligne, les familles manitobaines, les petites entreprises et les employeurs – leur opinion sur la direction que notre province doit prendre.

Nous avons entamé le dialogue et nous avons écouté attentivement. Nous avons demandé directement à la population manitobaine de nous donner ses priorités. En réponse, nous avons reçu des opinions de Manitobains et Manitobaines de toutes les régions de la province et de tous les milieux. Dix-huit mille interactions – un nombre sans précédent – nous ont aidés à façonner ce plan commun, grâce à des suggestions sur la manière de réduire les lourdeurs administratives, d'améliorer la prestation des services, d'éliminer la redondance gouvernementale et de faire croître notre économie.

REDRESSEMENT RESPONSABLE

Avec ce budget, nous engageons de manière responsable le Manitoba sur la voie qui nous mènera au redressement, en accordant la plus grande attention aux répercussions que chaque décision aura sur les Manitobains et leur famille.

Au même moment, les provinces voisines empruntent des voies différentes impliquant de graves décisions. Certaines ont choisi des hausses des taxes et impôts tandis que d'autres continuent d'accroître leurs dépenses.

Avec ce budget, le Manitoba trace sa propre voie axée sur l'équilibre, qui lui permettra de se prémunir contre les risques financiers auxquels nous sommes confrontés sans hausse des taxes et impôts, coupes sombres ou dépenses insoutenables.

Notre approche nous conduira au redressement responsable. Elle repose sur des solutions qui permettent de maîtriser les dépenses du gouvernement,

de faire passer l'innovation avant l'idéologie et d'investir de manière appropriée dans les services de première ligne afin que la population du Manitoba puisse obtenir une aide adéquate au bon moment et au bon endroit.

Notre plan nous permet d'éviter de recourir à des mesures draconiennes et de viser plutôt des améliorations constantes d'une année à l'autre. Nous serons ainsi en mesure d'atteindre sans encombre notre destination, ensemble et sûrement.

Cette approche manitobaine, qui incarne tout à fait le bon sens de notre population, est à la fois réaliste et responsable.

Dans notre premier budget, nous nous étions engagés vis-à-vis des Manitobains à prendre « des mesures qui ramèneront le Manitoba à l'équilibre budgétaire de manière responsable, avec l'objectif d'y parvenir d'ici la fin de notre deuxième mandat ».

Presque un an plus tard, je suis en mesure d'affirmer que nous prenons les mesures fermes et calculées qui sont requises pour honorer cette promesse.

Après une décennie d'endettement, nous avons commencé à redresser notre situation financière.

Après une décennie de détérioration, nous avons commencé à rétablir la qualité des services.

Après une décennie de déclin, nous avons commencé à reconstruire notre économie.

Nous demeurons fermement déterminés à faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada. Le Budget de 2017 permet de jeter les bases qui permettront aux Manitobains d'atteindre cet objectif, aujourd'hui certes, mais aussi pour les générations futures.

CONTRER LES VÉRITABLES RISQUES QUI MENACENT LES MANITOBAINS

Madame la Présidente, le Manitoba continue de faire face à un défi budgétaire important et imminent. Les dépenses du gouvernement précédent ont tout

simplement excédé ses recettes. À mesure qu'il a augmenté les dépenses, il a fait croître la dette de notre province, ce qui a rendu les Manitobains encore plus vulnérables aux taux d'intérêt accrus et aux paiements de transfert du gouvernement fédéral réduits par rapport aux coûts croissants.

Les effets qui en découlent continuent de menacer la capacité de notre province à payer les services que nous fournissons à notre population.

Le gouvernement précédent a fait doubler la dette provinciale, a mis en œuvre d'importantes hausses de taxes et impôts, a augmenté la taxe de vente provinciale et en a élargi la portée, a laissé les dépenses dépasser les recettes, et a enregistré des déficits année après année.

Cette spirale descendante nous menait vers un aboutissement inévitable, soit un déficit de 1,7 milliard de dollars d'ici 2019 si nous n'avions pas agi pour réduire le déficit structurel du gouvernement précédent.

Mais la véritable situation ne se voit pas seulement dans les chiffres. Elle se manifeste par les dangers que ces politiques ont créés pour la population manitobaine, tant maintenant qu'à l'avenir.

Chaque dollar consacré au paiement des intérêts de la dette provinciale est un dollar qui ne peut servir à améliorer les services pour les Manitobains. Des services sur lesquels comptent les Manitobains : les soins de santé, l'éducation et une bonne infrastructure. Et les conséquences de chaque baisse de cote de crédit qui découlent de ces politiques financières irréfléchies signifient que l'argent qui devrait être accordé aux priorités des Manitobains, ici au Manitoba, est versé en fait à des prêteurs à l'extérieur de notre province.

Les propriétaires de maison du Manitoba comprennent le danger posé par de possibles augmentations des taux d'intérêt créditeurs. Même si nous traversons une période de taux plus bas que jamais, ils savent que ces taux augmenteront inévitablement, tout comme cela s'est produit par le passé. Et lorsque les taux augmenteront, même une hausse modérée de

1 % représentera un fardeau additionnel de près de 100 millions de dollars pour les Manitobains.

Ces risques sont aggravés par la dépendance du Manitoba envers les transferts fédéraux dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Lorsque ces programmes de transferts sont érodés, comme ils l'ont été dans le domaine de la santé, notre province doit combler l'écart. En santé uniquement, en 2017-2018, la décision unilatérale prise par le gouvernement fédéral de réduire le mécanisme d'indexation du transfert canadien en matière de santé signifie une réduction de 39 millions de dollars du financement disponible pour les services de soins de santé au Manitoba.

Le budget fédéral du mois dernier a signalé clairement que le Canada entre dans une période prolongée de dépenses accrues consacrées aux programmes fédéraux et alimentées par des déficits élevés et une dette croissante, alors même que les transferts fédéraux aux provinces sont réduits. À long terme, cela pourrait aussi avoir des incidences sur l'engagement du gouvernement fédéral relativement aux programmes de transferts.

Des mesures prudentes et rapides s'imposent afin que notre propre situation financière soit en règle et que le Manitoba soit protégé de ces pressions externes et de cette incertitude croissante.

REDRESSER NOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Madame la Présidente, la première étape pour redresser notre situation financière a été de découvrir et d'exposer le champ de mines financières que le précédent gouvernement a laissées derrière lui. Pour commencer, le déficit réel, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, n'était pas de 422 millions de dollars comme le promettait le gouvernement précédent. Le déficit réel pour l'exercice de 2015-2016 était plus du double de ce montant, atteignant 846 millions de dollars.

Nous avons établi des principes clairs et transparents pour une planification financière durable, réduit la taille du cabinet d'un tiers, commencé à réduire la paperasserie inutile et éliminé des postes de haute

direction dans l'ensemble des principales entités gouvernementales et des sociétés d'État provinciales.

Les députés du gouvernement et de l'opposition ont volontairement accepté un gel de leur salaire pour la durée de notre présent mandat.

Une étude de la performance et de l'optimisation des ressources a été entreprise à la fois sur la situation financière et sur le système de soins de santé de notre province. Nous avons lancé des consultations à grande échelle de la population manitobaine et des travailleurs de première ligne. Les questions clés que ces examens ont révélées ont maintenant été publiées dans le rapport du Comité consultatif sur la performance financière et dans les documents budgétaires de 2017.

Afin de protéger les services de première ligne et d'éviter d'augmenter les taxes et les impôts, nous cherchons à mettre en place des paramètres pour gérer les niveaux de rémunération du secteur public, et ce, grâce au projet de loi 28, la Loi sur la viabilité des services publics. Cette décision est liée au fait que dans le secteur public élargi, toute augmentation de 1 % accordée dans le cadre de règlements salariaux coûte environ 100 millions de dollars à la Province. Nous mettons donc l'accent sur des résultats que la population manitobaine peut véritablement se permettre. Cette approche, axée sur la coopération de toutes les parties, continuera de guider nos discussions alors que nous poursuivons un dialogue constructif avec les dirigeants syndicaux de notre secteur public tout en allant de l'avant.

Nous avons fait des progrès sur tous ces fronts. Je suis également heureux de noter que le déficit sommaire prévu de la Province pour l'exercice 2016-2017 est inférieur de 39 millions de dollars à ce qui avait été projeté dans notre premier budget.

RÉTABLIR LA QUALITÉ DES SERVICES

La détérioration des finances de la Province s'est accompagnée de celle d'un grand nombre des services publics sur lesquels compte la population du Manitoba. Dès la formation de notre gouvernement,

nous avons commencé à examiner les problèmes et à élaborer des solutions pour améliorer la qualité de nos services publics.

Bien que le Manitoba dépense plus d'argent par habitant pour les soins de santé que pratiquement toute autre province, les délais d'attente pour les soins d'urgence, les tests de diagnostic et les interventions chirurgicales nécessaires sont les plus longs de tout le Canada. Notre gouvernement remet de l'ordre dans ce legs inacceptable. Il a rassemblé des experts en créant le groupe de travail sur la réduction des délais d'attente. Et les offices régionaux de la santé mettent déjà en œuvre certaines des recommandations formulées par le Dr David Peachey, dans son rapport commandé par le précédent gouvernement.

Les résultats en éducation s'améliorent grâce à la création de programmes de bourses d'études amplifiés et enrichis. Ceux-ci mobiliseront des contributions du secteur privé pour donner aux Manitobains de toutes origines davantage de possibilités de faire des études supérieures.

Les nouveaux Canadiens enrichissent nos collectivités et contribuent à la croissance de notre économie. Nous avons éliminé un retard de traitement des demandes qui contraignait les candidats à l'immigration au Manitoba à languir jusqu'à trois ans et demi sur une liste d'attente. Nous respectons notre engagement à traiter leurs demandes et à leur donner une réponse dans un délai de six mois.

RECONSTRUIRE NOTRE ÉCONOMIE

La croissance économique est essentielle à notre prospérité continue. Et notre plan pour reconstruire notre économie fonctionne.

Jusqu'à présent en 2017, l'emploi au Manitoba est en progression, avec la création de plus de 6 000 postes, soit une hausse d'un point de pourcentage complet par rapport à l'exercice précédent. Le taux de chômage au Manitoba avoisine maintenant les 6 %, ce qui est largement inférieur au taux national de 6,7 % et place

le Manitoba au deuxième rang des provinces ayant le plus bas taux de chômage.

Depuis le début de l'exercice, les mises en chantier d'habitations en milieu urbain ont augmenté de 95 % au Manitoba, ce qui représente la hausse la plus élevée de toutes les provinces par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'indice de confiance du milieu des affaires augmente, ce qui se traduit par des investissements du secteur privé. À titre d'exemple, l'entreprise internationale de transformation de produits agricoles Roquette investira un montant sans précédent de 400 millions de dollars pour la construction, près de Portage-la-Prairie, d'une usine de transformation de pois qui créera 150 emplois.

Par ailleurs, nous établissons de véritables partenariats communautaires qui débouchent, de manière responsable, sur des solutions créatives aux défis auxquels sont confrontées les entreprises des régions rurales du Manitoba. C'est ainsi que l'on a pu empêcher la fermeture de l'usine de pâtes et papiers du Pas et sauver des centaines d'emplois directs et indirects sans faire courir de risques aux contribuables.

Notre initiative Objectif Nord illustre la vision à long terme de notre gouvernement pour la croissance dans le nord de la province, y compris le développement durable de l'économie et l'expansion des entreprises. Cette vision continue d'être guidée par la détermination des habitants du Nord. Elle les encourage et les appuie dans leurs efforts visant à fixer des priorités et à promouvoir le nord du Manitoba comme destination de choix pour le tourisme, mais aussi pour y investir et s'y établir. Cette stratégie mettra à profit les réussites dans le domaine de l'investissement touristique et dans notre secteur minier. D'ailleurs, au cours des derniers mois, l'Institut Fraser a classé le Manitoba au deuxième rang mondial des meilleurs territoires pour l'investissement minier, alors qu'il occupait la 19e place l'année dernière.

Le potentiel économique du Grand Nord est lié à l'engagement que nous avons pris et à notre devoir d'établir un meilleur cadre de consultation afin d'assurer une collaboration respectueuse et productive avec les collectivités autochtones. Ce travail constant

se poursuivra au cours du prochain exercice avec le déploiement d'une stratégie d'engagement afin d'accroître la participation de nos collectivités autochtones au développement économique partout dans la province.

Notre Équipe d'entreprise du premier ministre a commencé à faire participer des chefs de file du monde des affaires et des entrepreneurs à un examen de nos mesures d'encouragement de l'investissement dans notre province. Nous avons hâte de voir les possibilités et les avantages économiques supplémentaires pour le Manitoba qui découleront de la décision de notre gouvernement de se joindre au nouveau partenariat de l'Ouest et de l'Accord de libre-échange canadien auquel la dernière touche a été apportée récemment.

REDRESSEMENT FISCAL

Le Budget de 2017 met le Manitoba sur la voie du redressement, une voie qui passe par l'allègement fiscal, sans augmentation ni création de taxes et d'impôts. De plus, fidèle à l'engagement qu'il a pris devant les Manitobains, notre gouvernement continue d'investir dans les services sur lesquels compte la population, avec une augmentation de 2,1 % des dépenses relatives aux opérations fondamentales du gouvernement en 2017-2018.

Le système de crédits d'impôt du Manitoba est l'un des plus complexes et des plus diversifiés au Canada. Il regroupe plus de 30 crédits provinciaux qui accroissent les coûts de contrôle assumés par les Manitobains ainsi que les frais administratifs que notre province doit payer au gouvernement fédéral. Notre gouvernement s'est fixé pour objectif d'établir un climat fiscal abordable et concurrentiel, qui augmente la productivité et qui stimule la croissance économique et la création d'emplois.

Le Budget de 2017 maintient le crédit d'impôt pour les activités artistiques et culturelles des enfants, le crédit d'impôt pour la condition physique, le crédit d'impôt pour frais d'adoption, le crédit pour les traitements contre l'infertilité ainsi que le montant pour frais de

scolarité et pour études du Manitoba. Il maintient à leurs niveaux actuels les taxes sur le carburant et sur le tabac, mais il inclut des mesures de lutte contre la contrebande de tabac en augmentant les amendes et autres sanctions. Nous supprimons les crédits d'impôt à la pièce qui étaient peu utilisés ou qui n'ont pas atteint leurs objectifs. Et le présent budget harmonise les taux du crédit d'impôt pour dons politiques ainsi que le crédit d'impôt pour la recherche et le développement avec les dispositions semblables existant chez nos voisins.

À mesure que la situation financière s'améliorera, notre gouvernement continuera de mettre en œuvre des mesures qui permettront aux Manitobains de garder une plus grande partie de leur argent durement gagné. Le Budget de 2017 continue d'indexer les tranches d'imposition sur le revenu des particuliers et l'exemption personnelle de base, c'est-à-dire le montant qu'un contribuable peut gagner avant d'avoir à payer des impôts au Manitoba. Ces changements confortent notre engagement à baisser les impôts des Manitobains. Ils permettront à plus de 2 000 contribuables d'être totalement exemptés d'impôts. Et ils feront économiser aux contribuables manitobains 23 millions de dollars au cours de cet exercice et 34 millions de dollars d'ici 2020.

LE CHEMIN ARDU À PARCOURIR

Nous avons déjà constaté certains progrès au cours du dernier exercice, mais nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir.

Depuis notre entrée en fonction, nous avons amélioré de façon marquée la situation financière de la province. Toutefois, il est prévu que le déficit sommaire du Manitoba pour 2017-2018 atteindra 840 millions de dollars, tandis que le déficit des opérations fondamentales du gouvernement sera de 779 millions de dollars. Cette situation ne peut pas durer. Elle compromet notre capacité à fournir en continu aux Manitobains les services de qualité sur lesquels ils comptent et auxquels ils ont droit.

Dans le but de mettre l'accent sur notre obligation redditionnelle et de réaliser de nouveaux progrès, nous avons intégré dans le Budget de 2017 des projections et des objectifs pluriannuels que notre gouvernement devrait pouvoir atteindre ou même dépasser.

INVESTIR DANS LES PRIORITÉS

Dans le Budget de 2017, le gouvernement investit dans les services qui sont importants pour les Manitobains en augmentant les fonds dans les domaines de la santé, des familles, de l'éducation et de la justice, tout en ciblant les investissements là où ils auront le plus grand effet.

De meilleurs soins de santé, plus rapidement

Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active bénéficie d'un niveau record d'investissement comprenant 107,5 millions de dollars en nouvelles dépenses ciblées, y compris pour le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés (1,7 million de dollars de plus), les services de dialyse (8,8 millions de dollars de plus) et les services de santé mentale (1,6 million de dollars de plus).

Nous accordons plus de fonds à l'organisme Diagnostic Services of Manitoba, ainsi qu'à la Société canadienne du sang et à sa stratégie de collecte de plasma.

Le Programme de médicaments anticancéreux pris à domicile bénéficiera également de fonds additionnels, et 9,4 millions de dollars de plus seront consacrés à de nouveaux médicaments anticancéreux dans le cadre du Programme provincial de médicaments anticancéreux.

Dépenser de manière judicieuse permet déjà d'économiser de l'argent pour les Manitobains, et ces économies sont réinvesties dans l'amélioration des services de première ligne. Cela comprend l'utilisation accrue de médicaments génériques dans l'ensemble du système de soins de santé et la résolution de la question des frais de préparation d'ordonnance, ce qui permettra d'aligner le Manitoba sur les autres provinces tout en garantissant un Régime d'assurance-médicaments plus abordable pour la population manitobaine.

Dans son Budget de 2017, le gouvernement accorde des fonds pour le remplacement de deux ambulances du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg. Il renforcera également le programme de gestion du parc ambulancier du Manitoba et le Programme d'ambulances aériennes Lifeflight, tout en investissant 6,5 millions de dollars pour réduire davantage les frais d'ambulance pour les Manitobains.

Une augmentation de près d'un million de dollars permettra à trois postes de soins infirmiers provinciaux de continuer à fournir des soins améliorés aux collectivités qu'ils servent dans le nord de la province.

Et nous demeurons résolus à investir dans les foyers de soins personnels au sein des collectivités qui en ont le plus besoin, en mettant maintenant l'accent sur des modèles innovateurs de collaboration qui permettront d'accroître la capacité d'accueil tout en réduisant le fardeau pour les contribuables du Manitoba.

Soutenir les familles manitobaines

Le Budget de 2017 prévoit des investissements importants dans le ministère des Familles, en augmentant son budget de plus de 105 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Notre gouvernement reconnaît que beaucoup de familles manitobaines ont besoin de soutien. Le gouvernement précédent a laissé croître les listes d'attente pour les places de garderie et ces listes ont dépassé 12 000 noms, une accumulation qui ne peut être éliminée du jour au lendemain. Notre gouvernement s'attelle rapidement à la tâche. Il ajoutera 501 places de garderie autorisées et 50 places de garderie en résidence au cours du présent exercice. Et il augmentera les subventions de fonctionnement pour les fournisseurs de services de garderie à domicile.

Le présent budget améliorera l'offre de logements abordables ainsi que leur qualité dans l'ensemble de la province en investissant 12,8 millions de dollars dans des projets, grâce au fonds d'innovation sociale

relevant de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.

Nous continuerons à aider les familles dans le besoin en fournissant plus de 85 millions de dollars pour appuyer davantage les programmes d'aide à l'emploi, au revenu et au loyer. Cela comprend une augmentation de près de 12 millions de dollars afin de continuer à indexer l'allocation pour le loyer de manière à atteindre 75 % du loyer médian du marché. Au cours de la prochaine année, nous examinerons le Programme d'allocation pour le loyer afin de veiller à ce que les prestations parviennent à ceux qui en ont le plus besoin.

Le Budget protège également le crédit d'impôt pour soignant primaire, crédit qui demeure unique et le plus inclusif au Canada. Il profite aux soignants même s'ils ne sont pas imposables, contrairement aux crédits du gouvernement fédéral, et il profite aux résidents du Manitoba qui prennent soin d'un membre de la famille, d'un ami ou d'un être cher résidant ou non avec eux.

Le Budget de 2017 comprend également des investissements visant à combattre la violence familiale et la violence contre les femmes, en fournissant 186 000 \$ d'aide additionnelle pour le nouveau refuge de Nova House à Selkirk.

Nous prolongeons le partenariat établi avec les Blue Bombers de Winnipeg pour appuyer la campagne visant la participation active des hommes et des garçons à la prévention de la violence. Et nous continuerons de collaborer avec le programme Heart Medicine Lodge de Ka Ni Kanichihk, qui fournit aux femmes autochtones victimes de violence et d'agression sexuelles des services de défense des droits et de soutien qui reposent sur la culture autochtone.

Plus tôt aujourd'hui, mes collègues et moi-même avons eu le plaisir de faire un modeste don à la section manitobaine de l'Opération boîte à chaussures pour refuges. Cette initiative appuie les femmes sans-abri, ou à risque de le devenir, dans les collectivités de l'ensemble du Manitoba. Chaque boîte à chaussures minutieusement créée et décorée est remplie d'articles

qui peuvent améliorer l'estime de soi et réduire le sentiment d'isolement des femmes en situation de crise.

Les Manitobains sont reconnus pour leur générosité. À l'occasion du 150e anniversaire de notre pays, nous souhaitons que chaque Manitobain fasse le point sur sa propre capacité à donner à un organisme de charité ou à un autre organisme de son choix. Nos actions peuvent être à la mesure de notre esprit de grande générosité. Ensemble, nous pouvons faire une différence importante dans la vie de personnes moins fortunées.

Planifier l'avenir de nos enfants

Le présent budget prévoit également une importante augmentation du financement du ministère de l'Éducation et de la Formation, avec une hausse globale de 36 millions de dollars.

En février 2017, nous avons annoncé un investissement total de 1,3 milliard de dollars dans notre système d'éducation de la maternelle à la 12e année, assorti de la garantie qu'aucune division scolaire ne recevrait un financement inférieur à 98 % de celui de l'année précédente.

Afin de reconnaître le potentiel de nos jeunes, le Budget de 2017 prévoit l'organisation de deux autres Forums des filles « Ouvrons la boîte à outils ». Ainsi, les élèves de la 5e et de la 6e année pourront rencontrer des femmes qui exercent des métiers non traditionnels et qui travaillent dans les secteurs de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

L'engagement du Manitoba – à l'échelle de tout le gouvernement – en vue de l'amélioration de la vie des jeunes de notre province se poursuit dans le Budget de 2017 par l'intermédiaire du Comité ministériel pour Enfants en santé. Parmi les priorités de ce budget figurent des initiatives concernant le développement de la petite enfance, la santé mentale des enfants et des jeunes, l'alphabétisation et la numératie ainsi que l'amélioration des résultats pour nos enfants et nos jeunes les plus vulnérables.

Nous continuons à collaborer étroitement avec les intervenants de l'enseignement postsecondaire et de

l'industrie pour veiller à ce que la province dispose d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et polyvalente, capable de saisir les possibilités économiques et celles du marché du travail de demain. Nous mettrons ainsi en œuvre une nouvelle Stratégie du marché du travail centrée sur les besoins de l'industrie et des collectivités. Elle garantira l'offre et l'accessibilité d'un enseignement postsecondaire de grande qualité.

Les Manitobains comprennent que les programmes qui ne produisent pas les résultats escomptés ne devraient pas être maintenus. Et notre gouvernement le comprend aussi. Dans le Budget de 2017, nous ne touchons pas au remboursement de l'impôt sur le revenu aux personnes âgées au titre de la taxe scolaire, au crédit d'impôt foncier pour l'éducation et au remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles. Par contre, nous supprimerons le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité et l'avance sur ce remboursement, parce qu'ils n'ont pas atteint leur objectif d'inciter des étudiants à venir faire leurs études au Manitoba, ou à y rester après l'obtention de leur diplôme. En vue de la transition, les diplômés auront droit à une période de grâce d'un an pour réclamer leur remboursement d'impôt sur le revenu, qui sera plafonné à 500 \$ pour ce dernier exercice.

En revanche, les étudiants qui ont les besoins les plus criants pourront obtenir de l'aide au moment où ils en ont le plus besoin. Notre gouvernement continuera de mettre l'accent sur la réduction des obstacles à l'éducation postsecondaire pour les étudiants à faible revenu. Il augmentera les bourses offrant un soutien direct aux étudiants et convertira le Programme de bourses du Manitoba en une subvention dont les étudiants pourront se prévaloir plus tôt durant leurs études. Combinés au financement fourni par les partenaires et à notre nouvelle formule de fonds de contrepartie, ces changements devraient accroître de plus de 20 millions de dollars le financement total offert aux étudiants dans le cadre de l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba.

Protéger nos collectivités

Notre gouvernement demeure résolu à investir pour assurer la sécurité des collectivités, réduire la criminalité et fournir les ressources nécessaires aux forces de l'ordre.

Le ministère de la Justice recevra 12 millions de dollars de plus cette année, soit une augmentation de financement de 2,1 % qui traduit notre détermination à assurer un accès efficace, efficient et plus rapide à la justice.

Bien entendu, il reste encore beaucoup à faire. Le système judiciaire de notre province continue d'avoir un grand nombre d'affaires en attente. Cela crée des retards importants qui mettent en péril notre capacité à respecter les objectifs fixés par la Cour suprême du Canada dans sa décision sur l'affaire R. c. Jordan.

Nous faisons face à ces défis dont nous avons hérité en adoptant des approches novatrices. Le Budget de 2017 intègre la justice réparatrice aux services correctionnels communautaires et réaffirme la demande présentée au gouvernement fédéral de choisir le Manitoba pour un projet pilote réexaminant l'utilité des enquêtes préliminaires, une approche recommandée par la magistrature manitobaine à tous les niveaux de la Cour.

ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS ET L'INNOVATION

Une économie solide et croissante est le meilleur moyen de protéger et d'améliorer les services offerts à la population manitobaine. Mais pour avoir un contexte financier qui soit à la fois attrayant et concurrentiel, il faut un cadre réglementaire qui encourage les investissements tout en permettant l'innovation.

Au Manitoba, les petites et moyennes entreprises dépensent à elles seules chaque année plus d'un milliard de dollars pour se conformer aux réglementations fédérale, provinciale et municipale. Les entrepreneurs estiment qu'au moins 30 % de ce montant, soit 360 millions de dollars, est gaspillé en lourdeurs

administratives. Et ce ne sont pas que les entreprises qui assument ce fardeau. Les présentations soumises au groupe de travail de notre gouvernement sur la réduction des lourdeurs administratives indiquent que les organismes sans but lucratif et les administrations locales font face aux mêmes tracasseries.

Pour répondre à ce problème fondamental, notre gouvernement adopte des mesures qui auraient dû être mises en place il y a déjà longtemps, afin d'éliminer de nos lois, règlements, politiques et formulaires les dispositions archaïques, les redondances et les exigences inefficaces et coûteuses.

Plus précisément, nous avons présenté le projet de loi 22, la Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation, qui établit le cadre législatif le plus complet du Canada pour gérer les exigences réglementaires et réduire le fardeau administratif auquel font face les entreprises, les organismes sans but lucratif, les administrations locales et les résidents du Manitoba.

Cette mesure permettra de réduire de beaucoup le temps et l'argent que gaspillent les Manitobains. Et le gouvernement provincial en bénéficiera également, en réduisant les énormes inefficiences et coûts associés à l'interprétation de ses propres règlements et processus laborieux.

Nous visons à éliminer le fardeau réglementaire afin de pouvoir participer pleinement à des partenariats public-privé qui nous permettront d'obtenir un meilleur rapport qualité-prix dans nos investissements d'infrastructure.

Le Budget de 2017 comprend également un éventail de mesures qui encourageront les entreprises à investir dans notre province. Citons, entre autres, le maintien du crédit d'impôt relatif à l'exploration minière et du crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication, ainsi qu'un investissement de quatre millions de dollars dans un modèle de financement par guichet unique qui donnera au secteur des affaires un accès plus efficace au soutien offert par la Province. De plus, tant les changements visant l'allègement des exigences administratives que la réduction des délais

de traitement des dossiers permettront aux entreprises de recruter plus facilement et plus rapidement des travailleurs étrangers.

Notre objectif et notre obligation demeurent axés sur les investissements qui favorisent la croissance et la prospérité de nos collectivités.

Pour la première fois depuis longtemps, le Manitoba a un gouvernement qui comprend et qui apprécie la contribution de l'agriculture à notre économie; un gouvernement qui reconnaît la valeur de ce secteur qui non seulement emploie des milliers de Manitobains, mais qui en plus nourrit notre province et le monde.

Dans le Budget de 2017, le gouvernement prévoit une augmentation des investissements en agriculture, et il finance, pour l'exercice 2017-2018, une stratégie améliorée d'expansion du secteur de l'élevage et un programme de modélisation et de prévisions agricoles. Il maintient les limites d'emprunt pour les particuliers et les associations par l'entremise du Programme de garanties de prêts pour les associations d'éleveurs de bétail du Manitoba. Il prévoit une contribution provinciale de trois millions de dollars au titre de l'accord-cadre Cultivons l'avenir 2 pour le Centre d'innovation pour les grains, afin d'appuyer la recherche et des activités de développement accrues qui permettront la croissance du secteur de l'élevage.

Le gouvernement tient aussi compte dans ce budget de l'engagement qu'il a pris de profiter activement de toutes les possibilités qui pourraient s'offrir de rendre l'agriculture plus productive et plus profitable pour nos producteurs, pour leurs collectivités et pour notre province.

Infrastructure

Notre nouveau gouvernement s'est engagé à affecter au moins un milliard de dollars à l'infrastructure stratégique. Ce financement sera consacré aux routes et aux ponts, à la protection contre les inondations, aux hôpitaux, aux écoles, aux universités et aux collèges, aux projets municipaux ainsi qu'à d'autres projets d'infrastructure provinciaux et locaux.

En fait, selon les prévisions, l'ensemble des investissements en infrastructure devrait dépasser 1,7 milliard de dollars en 2017-2018, soit l'un des niveaux les plus élevés dans l'histoire du Manitoba. Ce montant sera distribué comme suit :

- 747 millions de dollars pour les routes, les autoroutes, les ponts et les mesures de protection contre les inondations;
- 641 millions de dollars pour l'infrastructure dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement;
- 370 millions de dollars pour les projets municipaux et locaux et d'autres projets d'infrastructure provinciaux.

Nos investissements dans l'infrastructure stratégique permettront de soutenir directement la croissance économique et les emplois pour la population manitobaine et constituent un élément clé de notre engagement pluriannuel à long terme.

Ces investissements seront appropriés et seront conformes à leurs objectifs d'optimisation des ressources et de rentabilité du capital investi. En même temps, ils garantiront une plus grande « voix au chapitre » aux municipalités grâce à une plus grande flexibilité et à une autonomie accrue.

L'utilisation d'enveloppes budgétaires permettra de réduire les formalités administratives pour toutes les municipalités et tous les promoteurs tiers, et l'accès global sera amélioré grâce à la transition vers un modèle de guichet unique. Cette réorganisation du soutien à l'infrastructure stratégique pour les municipalités fait suite aux consultations les plus intensives réalisées à ce sujet depuis des décennies. Elle permet au Manitoba de devenir la première province à offrir un modèle de guichet unique vraiment opérationnel.

En novembre 2016, notre gouvernement a annoncé un engagement pluriannuel de financement des immobilisations routières d'environ 500 millions de dollars par année, ce qui dépasse la moyenne des investissements des cinq dernières années. Cette approbation gouvernementale rapide et la publication anticipée du calendrier d'appels d'offres ont permis

d'annoncer les projets de construction cet hiver et d'optimiser ainsi le processus visant à obtenir les prix les plus avantageux.

Nous sommes aussi prêts à recevoir les soumissions et les cautionnements de soumission en ligne pour nos contrats de construction et d'entretien avec cautionnement. Cela fera économiser du temps et de l'argent aux entrepreneurs comme au ministère de l'Infrastructure.

Dans le Budget de 2017, le gouvernement prévoit aussi des investissements annuels records pour l'infrastructure liée aux ressources hydriques. Le financement de 60 millions de dollars représente une hausse de 33 % par rapport à l'année précédente et permettra d'investir dans la protection contre les inondations, le drainage et d'autres projets de régularisation des eaux.

Le Manitoba dispose d'un vaste réseau de protection contre les inondations. Nous voulons toutefois nous attaquer aux vulnérabilités présentes, et notamment terminer la construction des canaux régulateurs de sortie du lac Manitoba et du lac St. Martin. Le tracé préféré pour ces canaux a été déterminé et les efforts de conception technique, d'approbation environnementale et de consultation avec les Autochtones sont maintenant axés sur ces tracés.

Partenariats pour la prospérité

À l'heure où les Manitobains relèvent ensemble les défis communs auxquels ils font face, notre gouvernement reconnaît l'importance vitale des partenariats et du resserrement des liens.

Le Manitoba continue de travailler à la réconciliation avec les collectivités autochtones touchées par les inondations catastrophiques de 2011, et il adopte une approche de collaboration pour l'opération prioritaire Retour au foyer. Grâce à cette collaboration, nous sommes actuellement en bonne voie pour commencer la première phase du retour des évacués chez eux cet été.

Nous continuons aussi à participer à des discussions productives avec les dirigeants de la Première Nation de

Shoal Lake no 40 ainsi qu'avec les représentants de la Ville de Winnipeg et du gouvernement fédéral en vue de construire la route d'accès à Shoal Lake, communément appelée la route Freedom. Ce lien important reliera la Première Nation de Shoal Lake no 40 au réseau des routes praticables en tout temps.

En outre, nous priorisons l'établissement et la croissance de zones urbaines de développement économique autochtone, lesquelles créent des possibilités économiques et d'emploi pour les collectivités autochtones du Manitoba. Depuis notre premier budget, trois zones ont déjà été créées : à Thompson, à Winnipeg et à Headingley.

Dans le Budget de 2017, nous maintenons nos investissements dans l'énorme potentiel touristique de notre province, en poursuivant la mise en œuvre du modèle 96/4 d'investissement dans le tourisme en partenariat avec Voyage Manitoba. Notre budget prévoit une somme additionnelle de 452 000 \$ pour cette initiative. Cela traduit un nouvel investissement cumulatif de près de quatre millions de dollars depuis la formation de notre gouvernement.

Le ministère du Développement durable et la Société d'assurance publique du Manitoba formeront un partenariat avec Snoman Inc., l'association de motoneigistes du Manitoba, pour unifier davantage le réseau des sentiers de motoneige de la province et rendre plus accessibles les permis d'accès aux sentiers. Cela permettra de mieux entretenir et damer les sentiers du réseau et d'offrir davantage de possibilités touristiques dans nos parcs provinciaux.

Les avantages naturels du Manitoba

Le Manitoba compte d'innombrables merveilles de la nature. Il existe dans notre province plus de 100 000 lacs, des forêts vierges, des terres humides anciennes et 90 parcs provinciaux. Il nous appartient de protéger ces ressources, non seulement pour veiller à ce que leur beauté soit préservée pour les prochaines générations, mais également pour conserver les possibilités de développement économique durable qu'elles présentent.

Le Budget de 2017 contient des engagements à développer et à moderniser notre réseau des parcs, à investir dans la protection de nos ressources naturelles, de la faune et des habitats, et à respecter des mesures et des normes environnementales strictes.

Le Manitoba peut également se vanter d'une scène artistique et culturelle diverse et florissante; encore un autre domaine où notre province se démarque. Notre gouvernement reconnaît l'effet – à la fois sur notre économie et notre qualité de vie – que ce secteur a sur notre collectivité. Dans le Budget de 2017, nous nous engageons à investir plus de 63 millions de dollars de façon stratégique et ciblée dans les secteurs du sport, de la culture et du patrimoine au Manitoba.

Dans la même veine, le Manitoba offre à l'industrie internationale du film l'un des environnements d'affaires les plus concurrentiels. Le Budget de 2017 maintient le crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos. De plus, nous allons maintenant prendre des mesures pour éliminer les redondances administratives. Nous nous préparons à abolir la Commission de classification cinématographique du Manitoba et à la remplacer par un système reposant sur la classification de films déjà établie par la Colombie-Britannique.

NOUS POURSUIVONS NOTRE CHEMIN

Madame la Présidente, notre gouvernement a hérité d'une situation financière marquée par un grand risque et de nombreux défis. Rectifier le cap va prendre du temps. Il faut d'abord évaluer et stabiliser la situation. Il faut ensuite se diriger dans la nouvelle direction de manière délibérée et constante.

Au cours de notre première année, nous avons connu un progrès initial modeste, mais il reste beaucoup de travail à faire. Le Budget de 2017 facilite notre transition vers la voie du redressement; un redressement responsable et encadré, fondé sur des décisions pratiques et prudentes, et caractérisé par des actions mesurées et équilibrées.

Nous venons juste de commencer notre chemin. Et nous allons certainement faire face à de nombreux défis tandis que nous continuons à aller de l'avant tous ensemble. Mais nous faisons cela avec conviction, bon sens et clarté quant aux objectifs à atteindre.

Le Budget de 2017 nous permet de progresser dans l'entreprise essentielle confiée à notre gouvernement. Et nous le faisons avec compassion et respect pour tous les Manitobains.

Les recettes et les dépenses ont été évaluées et traitées de manière responsable.

Nous maintenons notre position relativement à la création et aux augmentations d'impôts et de taxes.

Et nous concentrons l'augmentation des dépenses dans les domaines les plus importants pour les familles manitobaines : les soins de santé et l'éducation, les enfants et les familles, et la protection de nos collectivités.

Dans le présent budget, le gouvernement fournit un soutien important et réfléchi à l'infrastructure et aux dépenses de fonctionnement. Il le fait en mettant l'accent sur la rentabilité, sur l'utilisation de systèmes plus performants et plus simples, et sur davantage de souplesse et de choix pour ses partenaires.

Il cherche d'abord à réaliser des économies et des gains d'efficacité au sein même du gouvernement – en commençant au sommet – et il montre l'exemple.

Le Budget de 2017 est aussi ouvert et transparent, et il nous permet de rendre des comptes aux Manitobains. Il énonce les véritables réalités financières que notre gouvernement doit gérer. Et il met en lumière les défis auxquels nous sommes tous confrontés afin que nous puissions voir clairement le chemin que nous devons parcourir tous ensemble.

Madame la Présidente, permettez-moi de répéter les remarques finales de mon premier discours du budget, il y a presque un an, car elles sont aussi vraies aujourd'hui qu'elles l'étaient alors :

seul le Manitoba de demain est en mesure de surpasser le Manitoba d'aujourd'hui.

Je suis convaincu que les Manitobains vont se montrer à la hauteur de la tâche qui les attend pour surmonter ces défis communs. Et chacun de nous sait – dans son esprit et dans son cœur – que le Manitoba est aujourd'hui, et sera demain, un merveilleux endroit où vivre.

Merci.